

I.
II.
III. Conditions particulières

Les conditions particulières de vente complètent les conditions générales. Elles constituent des clauses spécifiques convenues entre Nexpages et la personne physique ou morale bénéficiaire ou fournisseurs des services concernés.

3.1 Conditions particulières de ventes

Outre les conditions générales de vente, les services payants fournis par Nexpages peuvent être complétés par des conditions particulières de ventes avec des clauses spécifiques.

3.2 Conditions particulières de services

Certains services même non-payants peuvent être offerts dans le cadre d'une relation B to B ou B to C. Ces services seront encadrés par des clauses spécifiques dont l'ensemble constituera les conditions particulières.

3.3 Conditions de partenariat

Nexpages peut être amené à travailler avec d'autres sociétés dans le cadre de certains services ou prestations. Les relations commerciales établies dans ce cadre seront couvertes par des contrats de partenariat contenant les conditions particulières définies conjointement avec ces sociétés.

3.4 Nous joindre

Pour toute question ou information concernant les conditions spécifiques relatives aux services proposés, vous pouvez joindre Nexpages via email à l'adresse info@nexpages.com.